AIDES

Programme Usine du Futur

Publics concernés

- #Entreprise

Domaines secondaires

- #Emploi
- #Environnement
- #Économies d'énergie
- #Énergies renouvelables

Le programme Usine du Futur évolue : Agissons, aujourd'hui, pour une industrie durable et compétitive.

Vous souhaitez améliorer vos performances économiques, industrielles, environnementales, sociales et sociétales ? La Région Nouvelle-Aquitaine fait évoluer son programme Usine du Futur pour vous accompagner dans la mise en oeuvre de vos actions prioritaires, vous faire gagner en performance globale et vous adapter aux transitions.

Objectif

Vous avez un/des projet(s) en lien avec l'amélioration de vos performances économiques, environnementales, sociales et sociétales ? La Région Nouvelle-Aquitaine vous propose de participer au programme Usine du Futur afin de :

- Garantir et améliorer votre compétitivité et votre performance industrielle dans un environnement changeant.
- Vous adapter aux contraintes et saisir les opportunités liées aux transitions sociétales et environnementales.
- Développer et/ou faire évoluer votre activité, votre organisation et/ou votre modèle économique pour des avantages concurrentiels durables.
- Améliorer votre ancrage territorial et identifier des ressources locales pour créer de nouvelles alliances.

En intégrant le programme, vous bénéficiez d'un accompagnement sur 1 à 5 leviers (performance stratégique, performance industrielle, performance du collectif, performance de la donnée, performance technologique) et de solutions adaptées à vos projets, grâce à :

- 5 jours d'analyse "terrain" de vos besoins, problématiques et/ou projets avec des recommandations et un plan d'actions structuré pour l'amélioration de vos performances (sur 12 semaines maximum).
- 5 jours d'appui méthodologique pour l'amorçage de votre plan d'actions et la conduite du changement au sein de vos équipes (sur 6 mois maximum).
- Un référent Usine du Futur pour vous aider à identifier et mobiliser des dispositifs et des financements pour vos projets.

- Des informations et échanges entre pairs grâce à la communauté Usine du Futur.

L'analyse terrain et l'accompagnement méthodologique seront réalisés par un consultant externe sélectionné et pris en charge à 100% par la Région.

Calendrier

Chaque mois, la Région sélectionnera les entreprises qui intégreront le programme dans la limite de 100 par an.

Date limite de dépôt des dossiers : 18/09/2026.

Bénéficiaire

Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) et Petites et Moyennes Entreprises (PME) industrielles et de services à l’industrie, de 10 à 500 salariés (effectif consolidé), localisées en Nouvelle-Aquitaine.
Les entreprises ayant déjà bénéficié d’un diagnostic Usine du Futur peuvent de nouveau candidater à condition que leur précédent diagnostic date d’au moins 2 ans.
Si une entreprise a plusieurs sites, le périmètre de l'accompagnement sera précisé avec l'entreprise.

Critères de sélection

Engagement et disponibilité du dirigeant et de ses équipes à s'investir dans la conduite d'actions d'amélioration de performance de l'analyse terrain jusqu'au bilan.

Comment faire ma demande ?

Pour répondre à ce programme, vous devez remplir le dossier dématérialisé via bouton " **Formulaire de candidature Usine du Futur**" ci-dessous (étapes décrites dans le formulaire ci-joint).

Les candidatures seront examinées au fil de l'eau.

Un accusé de réception sera systématiquement adressé au déposant.